



# Championnat des écoles de l'Aveyron

## RODEZ 24 Janvier 2026

### Article 1. Organisation

Le Championnat scolaire de l'Aveyron, phase départementale du Championnat de France scolaire est organisé par le CDJE12, il se tiendra le samedi 24 janvier 2026 à la MJC de RODEZ – 1 rue St Cyrice -12000 RODEZ

Sont autorisés à participer les joueurs scolarisés dans une école primaire de l'Aveyron licenciés A ou B à la Fédération Française des Échecs ou licenciés FIDE. Les joueurs non-licenciés devront s'acquitter de la somme de 2 euros pour la prise de leur licence B. Cette licence sera prise en charge directement par le CDJE12, à condition que les joueurs aient effectué leur inscription en ligne (*voir article 5*) et de pointer en temps et en heure.

### Article 2. Règles du jeu et appariements

Les règles du Jeu appliquées sont celles de la FFE et de la FIDE. L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE s'applique pour l'intégralité du tournoi.

Le tournoi se joue sous la forme d'un Open Suisse individuel en 5 rondes. Le nombre de rondes pourra être revu à la baisse au cas où l'horaire imparti à l'organisation risquerait d'être dépassé. Les appariements se font selon le système suisse intégral assisté par le logiciel PAPI. La couleur du joueur avec le numéro d'appariement 1 sera tirée au sort avant le début de la première ronde. Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront pointé et fait contrôler leur certificat de scolarité (papier ou possibilité pour l'école d'envoyer les pdf par mail avant le 09/01/2026).

### Article 3. Cadence et arbitrage

La cadence du tournoi est de 12mn + 3s par coup pour l'intégralité de la partie. Le nombre de coups illégaux autorisés est de 2, au troisième coup illégal noté par l'arbitre la partie est perdue.

### Article 4. Horaires

Pointage obligatoire de 13h15 à 13h45, il est fortement conseillé d'arriver au plus tard à 13h30.

**Ronde 1 à 14h00, ronde 2 à 14h45, ronde 3 à 15h30, ronde 4 à 16h15, ronde 5 à 17h00**  
**remise des prix prévue à 17h30.**

Les joueurs n'ayant pas pointé au minimum 30 mn avant le début d'une ronde, ne pourront jouer qu'à la ronde suivante. **Les joueurs retardataires pourront entrer dans le tournoi jusqu'à la ronde 3 maximum** en marquant 0 point (forfait) sur les rondes non jouées.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 12 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

## **Article 5. Inscription et prix**

L'inscription est de 2€ par participant(e) qui n'ont pas déjà de licences FFE valide pour la saison en cours. L'inscription doit s'effectuer individuellement auprès du CDJE12 par mail à l'adresse suivante : [cdje.aveyron.12@gmail.com](mailto:cdje.aveyron.12@gmail.com)

Cette inscription devra impérativement se faire avant le vendredi **le 16/01/2025**, en précisant obligatoirement son établissement scolaire, le Nom et Prénom de l'élève ainsi que sa date de naissance. L'inscription donne lieu à un mail de confirmation.

**L'inscription ne dispense pas du pointage obligatoire le jour du championnat.**

Les participants doivent pouvoir présenter un certificat de scolarité sur place, ou bien l'école aura pu envoyer au CDJE12 les certificats de scolarité en pdf.

L'organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions si le quota maximum d'inscrits est atteint. Le cas échéant un quota maximum de joueurs par école pourra être établi.

Les 2 premières écoles se verront décerner les titres de Championne et vice-Championne de l'Aveyron 2026.

## **Article 6. Classement et départages**

Les joueurs sont classés individuellement, puis un classement des établissements est constitué par la somme des points des 8 meilleurs joueurs du même établissement, dont au moins 2 filles et 2 garçons.

Tout établissement présentant un nombre ou une qualité de joueurs et joueuses inférieurs au minimum ne sera classé qu'après les établissements complets, quel que soit le score.

En cas d'égalité le départage est dans l'ordre : 1. Buccholz Tronqué 2. Buccholtz 3. Cumulatif.

## **Article 7. Qualification**

La première moitié des établissements complets (ayant présenté au moins 8 joueurs dont un minimum de 2 filles et 2 garçons), arrondie à l'entier supérieur pourra accéder à la finale académique, avec au minimum les 3 premiers. Toute l'information (règlement, date, lieu) concernant la finale académique se trouvera sur le site internet de la Ligue d'Occitanie : <https://echecs-occitanie.fr/>

## **Article 8 : Particularités**

- Seuls les arbitres sont autorisés dans l'espace de jeu.
- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi.
- Tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

## **Article 9 : Arbitrage**

L'arbitrage sera assuré par les arbitres fédéraux du CDJE12.

## **Article 10 : Appels**

En cas d'appel une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres, dont 1 représentant des arbitres.

## **Article 11 : Engagement**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.